

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2016-088

Le Conseil d'administration s'est réuni le 15 novembre 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 4 novembre 2016

- VU le Code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université ;

Point de l'ordre du jour : IIème Partie – P1.7 – Projet FEDER iLumens

Exposé de la décision :

Le projet EOL a pour but de démocratiser et optimiser l'éducation thérapeutique dans l'asthme de l'enfant. Il consiste en la création d'une plateforme d'éducation thérapeutique comportant d'une part un simulateur virtuel, Eoscours, à destination des parents d'enfants asthmatiques de moins de 5 ans. D'autre part, cette plateforme comportera un jeu vidéo sérieux, Eolia, à destination des enfants asthmatiques de 7 à 12 ans. Ce projet est porté par iLumens en collaboration avec l'hôpital Necker-Enfants Malades.

Ce projet se déroule sur 2 ans (15 octobre 2016 – 15 octobre 2018). Le coût de la réalisation de ce projet est estimé à 479 530€. L'Université Paris Descartes mettra à contribution trois de ses enseignants-chercheurs. Par ailleurs, 185 000€ ont été sollicités auprès de financeurs privés et 190 000€ auprès de la région Ile de France pour une subvention du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

PJ :

- Résumé du projet EOL
- Plan de financement

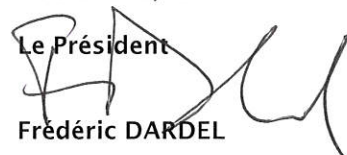
Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve le projet EOL d'iLumens et son plan de financement prévisionnel.

| |
|---|
| <p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 31 Abstentions : 0 Votes exprimés : Contre : 0 Pour : 31</p> |
|---|

Fait à Paris, le

Le Président

Frédéric DARDEL



Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le :
Transmis au Recteur le :

24 NOV. 2016

24 NOV. 2016